

Aux habitantes et habitants de Prangins

La Municipalité organise une séance d'information à la population sur la **prévention de la criminalité** en collaboration avec Police Nyon Région :

Jeudi 2 mai 2024, dès 17h30

à la Salle du Conseil Communal

Un verre de bienvenue sera servi dès 17h30. La présentation débutera à 18h00 et durera environ une heure.

Animée par M. Olivier RIHS, chef de l'unité Prévention Proximité, elle sera suivie d'un moment de questions-réponses des participants.

À quoi faut-il faire attention ? Arnaque via internet ou téléphone, vol au distributeur à billets, vol à l'astuce (faux plombiers).

Celui qui sait comment une arnaque fonctionne tombera moins facilement dans le piège. La sensibilisation du public aux phénomènes criminels et aux possibilités de s'en prémunir est une tâche importante de la prévention de la criminalité.

Nous ne pouvons que vous encourager à participer à cette rencontre proposée par l'Exécutif pranginois. Si toutefois, vous ne pouvez-vous rendre à cet événement, voici quelques informations intéressantes :

Le poste de police de Prangins est ouvert comme suit :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 10h00 à 12h00

En ce qui concerne les préventions des polices vaudoises, voici leur site Internet : votrepolice.ch

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Inscription d'ici le 22 avril 2024 par courriel à : affaressociales@prangins.ch ou par téléphone au [022 994 31 22](tel:0229943122) (places limitées)

La Municipalité

